

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

ACTE ADDITIONNEL
N° 5/01-CEMAC-CE-03

Portant agrément à la nomination au poste
de Directeur Général Adjoint de la Banque
de Développement des Etats de l'Afrique
Centrale. *viij*

LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT,

VU le Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique
Centrale du 16 Mars 1994 et son additif en date du 5 Juillet 1996;

VU la Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale ;

Vu l'Accord créant la Banque de Développement des Etats de l'Afrique
Centrale (BDEAC) et les Statuts y annexés

Sur proposition du Président de la République du Cameroun ;

En sa séance du 08 DEC. 2001

A D O P T E

l'Acte Additionnel dont la teneur suit :

Article 1er. Agrément est donné à la nomination de Monsieur Samuel OBAM-MBOM
au poste de Directeur Général Adjoint de la Banque de Développement des Etats de
l'Afrique Centrale (BDEAC)

Article 2. Le présent Acte additionnel entre en vigueur à compter de la date de sa
signature et est publié au Bulletin Officiel de la Communauté.

YAOUNDE, le 08 DEC. 2001

LE PRESIDENT,

